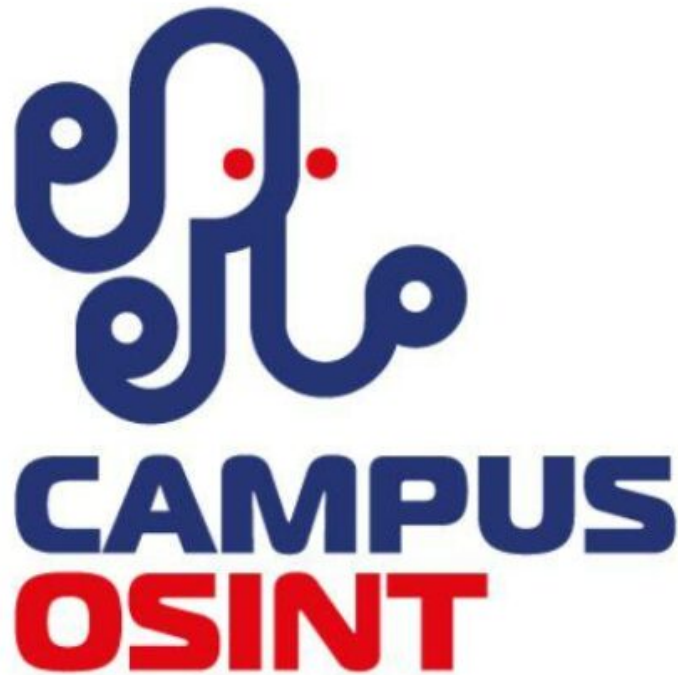


Lancement d'un challenge sur la sécurité économique au Campus OSINT

Category: 2020-2030,Actualités,Contre-espionnage,Europe de l'Ouest
19 novembre 2024



Ce challenge « *Capture the flag* » se déroule en deux étapes ; la première, virtuelle, du 14 au 17 novembre et la finale, à Angoulême, le 27 novembre. Ouvert à tout public, il fait suite à l'inauguration du *Campus OSINT (open source intelligence)* par Emmanuel Chiva, Délégué général pour l'armement (DGA), le 15 octobre dernier. Ce challenge porte sur la sécurité économique des entreprises de la base industrielle et de défense (BITD) et permettra de valoriser les outils proposés par les partenaires du Campus (collecte passive et active, identification de vulnérabilités, analyse et visualisation de données, *frameworks* spécialisés...).

Commentaire AASSDN : Longtemps réservé aux Services de renseignement et aux militaires la pratique de l'OSINT a changé de dimension avec l'évolution des technologies numériques et l'arrivée de l'intelligence artificielle. Elle est devenue une composante essentielle dans la construction de la stratégie des entreprises performantes. Spécialiste de l'innovation et constatant que nous risquons de prendre du retard, Emmanuel Chiva, délégué général de l'Armement, s'en fait le promoteur pour ses Services mais aussi pour les industriels de la Défense.

Au-delà du fait que ce challenge marque le début des activités du Campus, il favorise la mise en synergie des différents acteurs et concepteurs de l'OSINT. Dans le même temps, l'emploi de ces nouveaux outils, méthodes de recherches et d'investigations sur Internet, en sources ouvertes, permettra de constituer un premier vivier d'utilisateurs ou « OSINTeurs »,

sensibilisés aux thématiques de la base industrielle et technologique de défense. Situé sur deux sites (Paris et Angoulême), le *Campus OSINT* a pour mission d'animer un écosystème constitué d'opérationnels du ministère des Armées et des Anciens Combattants, d'éditeurs de solutions et de logiciels, de chercheurs et d'universitaires ainsi que d'acteurs étatiques et privés.

Le lancement de la première manche du challenge « *Capture the flag* » s'est déroulé à Paris (Balard), le 14 novembre, en présence du directeur de l'industrie de défense, l'ingénieur général de l'armement (IGA) Alexandre Lahousse.

Lien vers le challenge en ligne : <https://objectif-eagle.ctfd.io/>

La finale se tiendra à Angoulême le 27 novembre ; elle sera suivie d'une cérémonie de remise des prix.

Direction générale de l'armement
Service de presse

Légende de la photo : Visuel Campus Osint

Source de la photo : [Ministère des Armées](#)

[Général Sintive : La Guyane est une terre d'enjeux immenses](#)

Category: 2020-2030,Actualités,Outre-Mer
19 novembre 2024



Entretien avec le général Jean-Christophe Sintive, commandant la Gendarmerie de la Guyane-Française. Affecté à la tête de la Gendarmerie de la Guyane Française depuis le 1^{er} août 2022, le général Sintive décrit un territoire dont la beauté n'a d'égale que l'exigence de l'engagement des gendarmes qui y servent.

Commentaire AASSDN : Compte tenu de sa situation géographique proche de l'équateur, de ses ressources naturelles et de sa superficie importante (1/6^e de la Métropole), la Guyane est un atout pour la France. Mais la très forte immigration étrangère, les trafics et l'insécurité qui atteint des niveaux inconnus en Métropole sont de nature à transformer ce département d'Outre-mer à devenir un boulet pour notre pays, voire une proie pour ses voisins. Il est donc impératif et urgent de restaurer la sécurité et l'intégrité de ce territoire où opèrent de nombreux clandestins, souvent orpailleurs armés venus du Surinam et du Brésil. La Guyane doit constituer notamment avec Kourou, un pôle d'influence français en Amérique du Sud.

Avec ses 84 000 km², la superficie de la Guyane est comparable à 1/6^e de l'Hexagone, mais ne compte que 300 000 habitants. Seul outre-mer français à ne pas être une île, ce territoire partage plus de 500 kilomètres de frontière avec le Suriname et 700 kilomètres avec le Brésil (plus précisément avec l'État fédéré de l'Amapá), ce qui en fait ainsi la plus grande frontière terrestre de la France, au cœur de l'Amérique du Sud. La Guyane constitue ainsi une porte d'entrée vers l'Europe, qu'il s'agisse de flux licites ou illicites de personnes et de biens.

Recouvert à 94 % de forêt équatoriale, ce territoire présente une biodiversité exceptionnelle. Celle-ci est néanmoins menacée par la déforestation, par l'orpaillage illégal et la pêche illégale. Terre de convoitises, la Guyane dispose de réserves aurifères et halieutiques importantes.

Passionné par ce territoire, le général Jean-Christophe Sintive s'engage quotidiennement aux côtés des gendarmes servant sous ses ordres. *« J'adore la Guyane. J'exerce un commandement hors du commun. La gendarmerie est la force qui compte sur ce territoire, elle y fait face à des enjeux immenses. »*

De ses débuts en Guyane jusqu'aux fonctions de Commandant de la gendarmerie de la Guyane Française

« Scientifique de formation, j'ai choisi la gendarmerie après ma scolarité à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. À l'issue de la formation à l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN, nouvellement Académie militaire de la gendarmerie nationale - AMGN), j'ai rejoint l'Escadron de gendarmerie mobile (EGM) 46/2 de Châtellerault, d'abord en tant que commandant d'un peloton blindé, puis à la tête du peloton d'intervention. J'ai participé à plusieurs missions, mais la première s'est déroulée en Guyane, constituant ainsi un véritable marqueur de ma carrière. J'ai également été engagé au Kosovo. J'ai ensuite été affecté à l'École polytechnique en tant qu'instructeur, avant de devenir commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Béziers. Ce temps de commandement s'est révélé particulièrement formateur en raison de l'activité judiciaire soutenue et des nombreux événements d'ordre public. Après un temps à la Direction générale de la gendarmerie nationale et une année de scolarité à l'École de Guerre, j'ai eu l'opportunité d'occuper un poste nouvellement créé au sein de l'Inspection générale de l'administration (IGA), dans le cadre du rattachement de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur. Cette affectation m'a permis de disposer d'une compréhension des enjeux interministériels et d'obtenir des diplômes d'audit. Dans la continuité de ce poste, j'ai rejoint l'Inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN) afin de participer au développement de l'audit interne en gendarmerie. J'ai ensuite servi au sein du Bureau personnel officier, où j'ai pu appréhender les enjeux de l'Institution en matière de ressources humaines. De 2016 à 2019, j'ai commandé le Groupement de gendarmerie départementale de la Gironde, marqué par des enjeux périurbains et estivaux importants. À ce temps de commandement a succédé une nouvelle scolarité au sein du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Cette formation m'a permis d'approfondir ma compréhension de la décision interministérielle et des enjeux géopolitiques de la France. À l'issue, j'ai occupé le poste de conseiller sécurité intérieure et défense sécurité auprès du ministre des Armées. En 2022, j'ai été affecté comme Commandant de la gendarmerie de la Guyane Française (COMGEND-GF).

Ce poste est exactement celui que je souhaitais obtenir. Je suis revenu en Guyane 23 ans après y avoir servi. Il s'agit d'un territoire exceptionnel, au sein duquel la gendarmerie joue un rôle majeur. Elle agit en effet sur plus de 99 % de ce territoire et assure la sécurité de 80 % de la population. À cela s'ajoutent les spécificités liées à la Lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI), qui est une opération qui n'existe nulle part ailleurs, et à la protection du Centre spatial Guyanais (CSG). Pour ces raisons, commander la gendarmerie de Guyane présente un intérêt particulier. »

L'état de la menace

« La Gendarmerie doit faire face à des enjeux de sécurité extrêmement importants. La Guyane est confrontée à toutes les difficultés de l'Amérique du Sud et à des problématiques migratoires conséquentes. Les populations frontalières immigrent en Guyane en quête d'une vie meilleure. Le Produit intérieur brut (PIB) par habitant de ce territoire est deux fois supérieur à celui du Brésil et trois fois supérieur à celui du Suriname. La Guyane est marquée par un haut niveau de violence et par une circulation massive d'armes à feu. Les trafiquants de drogue utilisent la Guyane comme porte d'entrée vers l'Europe. Nous enregistrons 35 % des vols à main armée avec arme à feu et 20 % des tentatives d'homicide constatés par la

gendarmerie sur le territoire national. Plusieurs phénomènes criminels sont aujourd'hui notables.

Depuis cinq ans, nous faisons face à l'arrivée de factions armées brésiliennes. Il s'agit de groupes criminels organisés qui ont commencé à se constituer dans les années 80 dans les prisons de ce pays. Ils cherchent désormais à s'étendre dans toute l'Amérique du Sud, voire à l'Europe via le Portugal mais aussi la France, en raison de la situation géographique de la Guyane. Les deux principales factions implantées en Guyane sont la FTA (Familia Terror do Amapá) et le Commando rouge. Ces organisations sont rivales, ce qui explique aussi les nombreux règlements de compte que nous constatons.

La Guyane est également victime de l'orpaillage illégal au cœur de la forêt équatoriale. On estime que 5 tonnes d'or ont été extraites illégalement en 2023. Cette année-là, nous avons saisi 61 millions d'euros d'avoirs criminels liés à l'orpaillage illégal. Actuellement, nous avons déjà atteint 76 millions de saisies et destructions. Ces résultats montrent que nous sommes présents et réactifs, mais cela ne suffit pas pour endiguer l'orpaillage illégal, dont la croissance est largement corrélée à l'augmentation du prix de l'or. Les moyens que nous engageons pour lutter contre ce phénomène doivent être proportionnels, pérennes et renouvelés. L'enjeu est de tenir la forêt équatoriale pour éviter qu'elle ne soit dévastée par des délinquants qui n'ont aucune conscience environnementale.

Le CSG constitue également un véritable enjeu de sécurité. La gendarmerie est chargée de la protection du site dans le cadre d'une convention conclue avec le Centre national d'études spatiales (CNES). Une partie des effectifs dédiés est financée par cette agence. À la suite du lancement réussi d'Ariane 6, l'activité du site va s'intensifier dans les prochaines années. L'ambition commune du CNES et de l'Agence spatiale européenne est de pouvoir réaliser jusqu'à trois lancements par mois. La gendarmerie devra s'adapter à cette accélération et monter en puissance.

Nous sommes également confrontés au défi de l'accroissement démographique. La population augmente de 3 % par an et même de 5 % par an dans certaines communes du territoire. La gendarmerie doit être en mesure de suivre cette évolution en adaptant son dispositif territorial. Le plan de création de 239 brigades lancé par le président de la République prévoit l'implantation de quatre nouvelles unités en Guyane. La première d'entre elles, la brigade fluviale de gendarmerie de Saint-Laurent-du-Maroni, a été inaugurée en avril 2024 et est aujourd'hui pleinement opérationnelle. »

Un engagement exigeant

« La gendarmerie a pris en compte le phénomène des factions. En raison de la difficulté à conduire les investigations les concernant, la Section de recherches (S.R.) de Cayenne a été réorganisée. Ses effectifs ont également été augmentés. Alors qu'elle ne comptait que deux divisions en début d'année (une division consacrée aux crimes commis en forêt équatoriale et une division dédiée à ceux commis sur le littoral, c'est-à-dire dans les zones habitées), elle est désormais structurée en quatre divisions (criminalité organisée, criminalité sérielle et complexe, criminalité économique et financière et LCOI). À celles-ci s'ajoute un Groupe appui renseignement (GAR). La division criminalité organisée est spécifiquement chargée de la lutte contre les factions. De nombreuses opérations judiciaires visant les factions ont d'ores et déjà

été réalisées afin d'entraver leur développement. Ce travail commence à porter ses fruits.

La LCOI a été organisée autour de l'opération *Harpie*. Il s'agit d'un dispositif comprenant à la fois un contrôle de zone dans la profondeur, des actions aéroportées d'opportunité et des points de contrôle terrestres et fluviaux en forêt et sur le littoral, afin d'endiguer les flux logistiques. Deux Escadrons de gendarmerie mobile (EGM) sont normalement consacrés à cette mission en plus des unités de gendarmerie départementale de Guyane, de la [Brigade fluviale et nautique de Matoury](#), de la Section de recherches (S.R.) de Cayenne, de la [Section aérienne gendarmerie \(SAG\)](#) et de l'[Antenne du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale \(A-GIGN\)](#). Cette opération est coordonnée par le [Centre de conduite des opérations \(CCO\)](#). Rattaché au COMGEND-GF, cet état-major dédié à la LCOI est chargé de planifier, d'organiser et de conduire les opérations menées dans ce domaine, en lien avec les Forces armées en Guyane (FAG). Innovant en permanence, la gendarmerie de Guyane a fusionné son J2 CCO (renseignement) avec celui de l'État-major interarmées des FAG, afin de poursuivre l'amélioration du ciblage des opérations.

Notre action sur le terrain s'est toutefois amoindrie ces derniers mois en raison de l'engagement des EGM sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, ainsi qu'en réponse aux crises survenues en Nouvelle-Calédonie et en Martinique. Nous avons tout mis en œuvre pour compenser la diminution du nombre de gendarmes mobiles par un renforcement de l'activité des gendarmes départementaux et leur déploiement en forêt. Cette manœuvre a également permis de former largement les gendarmes départementaux sur une mission fondamentale pour la Guyane. Cet investissement estival multiplie aujourd'hui nos capacités opérationnelles en la matière. »

La coopération au cœur de l'efficacité opérationnelle

« Nous travaillons étroitement avec les FAG, tant dans le cadre de la LCOI, qu'au CSG. Nos actions et nos moyens sont complémentaires. Nous coopérons également avec de nombreux services étatiques, et notamment avec la police nationale, à Cayenne, à Saint-Laurent du Maroni, à Saint-Georges ou encore à l'aéroport. Le Parc amazonien de Guyane (PAG), l'Office français de la biodiversité (OFB) et l'Office national des forêts constituent également des partenaires quotidiens dans nos missions de protection de l'environnement.

On ne pourrait pas être efficaces si on ne développait pas des relations privilégiées avec les partenaires internationaux. Nous avons renforcé notre coopération avec la Korps Politie Suriname (KPS), en mettant en place des [patrouilles conjointes des deux côtés du Maroni](#), ainsi qu'avec les polices du Brésil, notamment la police fédérale et les polices de l'État de l'Amapá. L'interpellation très récente par la KPS à Paramaribo, d'une équipe de cinq malfaiteurs chevronnés qui avait fui la Guyane et leur remise immédiate à la gendarmerie constituent la démonstration que nous sommes sur la bonne voie.

Structure prévue par une loi française et brésilienne, le Centre de coopération policière (CCP) de Saint-Georges facilite et fluidifie l'échange d'informations judiciaires et policières. »

Une gendarmerie de proximité

« Il est important que la gendarmerie soit un acteur reconnu de la sécurité des Guyanais. Elle doit être appréciée pour son contact, sa proximité et son intégration dans la vie guyanaise. À

cette fin, nous avons développé des missions de Police de sécurité du quotidien (PSQ) permettant de nous rendre dans les villages isolés habités par les populations autochtones. Ce dispositif nous permet de mieux les comprendre et de rencontrer des gens qui ne sont pas en mesure de venir jusqu'à nous.

La proximité passe également par un recrutement local. Depuis deux ans, j'ai développé cet objectif au sein de la réserve et des gendarmes adjoints volontaires, grâce notamment à la montée en puissance du centre régional d'instruction. Nous en constatons les premiers résultats avec une augmentation de notre attractivité. À cette fin, nous avons signé un partenariat avec le Régiment du service militaire adapté (RSMA). »

Des gendarmes passionnés

« La Gendarmerie de Guyane peut vraiment compter sur le dynamisme de ses gendarmes. Ils remplissent des missions passionnantes qui ont du sens. La population apprécie leur action. Ses attentes envers eux sont fortes. Les gendarmes qui travaillent ici sont véritablement passionnés. Ils sont confrontés à un engagement majeur, probablement l'un des plus exigeants de leur carrière, mais celui-ci est particulièrement galvanisant.

Dans le même temps, la Guyane est une terre accueillante. La population est avenante et les gendarmes ont développé une véritable solidarité entre eux, ce qui les aide à se sentir bien dans leur vie professionnelle comme personnelle.

Ils ont la chance de servir sur un territoire d'une beauté extraordinaire. La forêt équatoriale présente une biodiversité incroyable. C'est un émerveillement quotidien, tant pour les gendarmes que pour leurs familles. »

Des enjeux d'avenir

« Les enjeux sont énormes et les possibilités le sont tout autant. La Guyane est une terre d'innovation. Nous avons déployé la *Starlink* sur le territoire. Au regard des résultats satisfaisants de ce système, nous l'avons expérimenté sur un véhicule pendant le Relais de la Flamme Olympique. Ce premier véhicule équipé du système *Starlink* permet de procéder à des contrôles en mobilité sur tous les axes du territoire, ce qui n'était pas le cas avant. De nombreuses initiatives sont menées, ce qui est pour moi, comme pour les gendarmes, une véritable source de satisfaction.

Capitaine Tristan MAYSOUNAVE

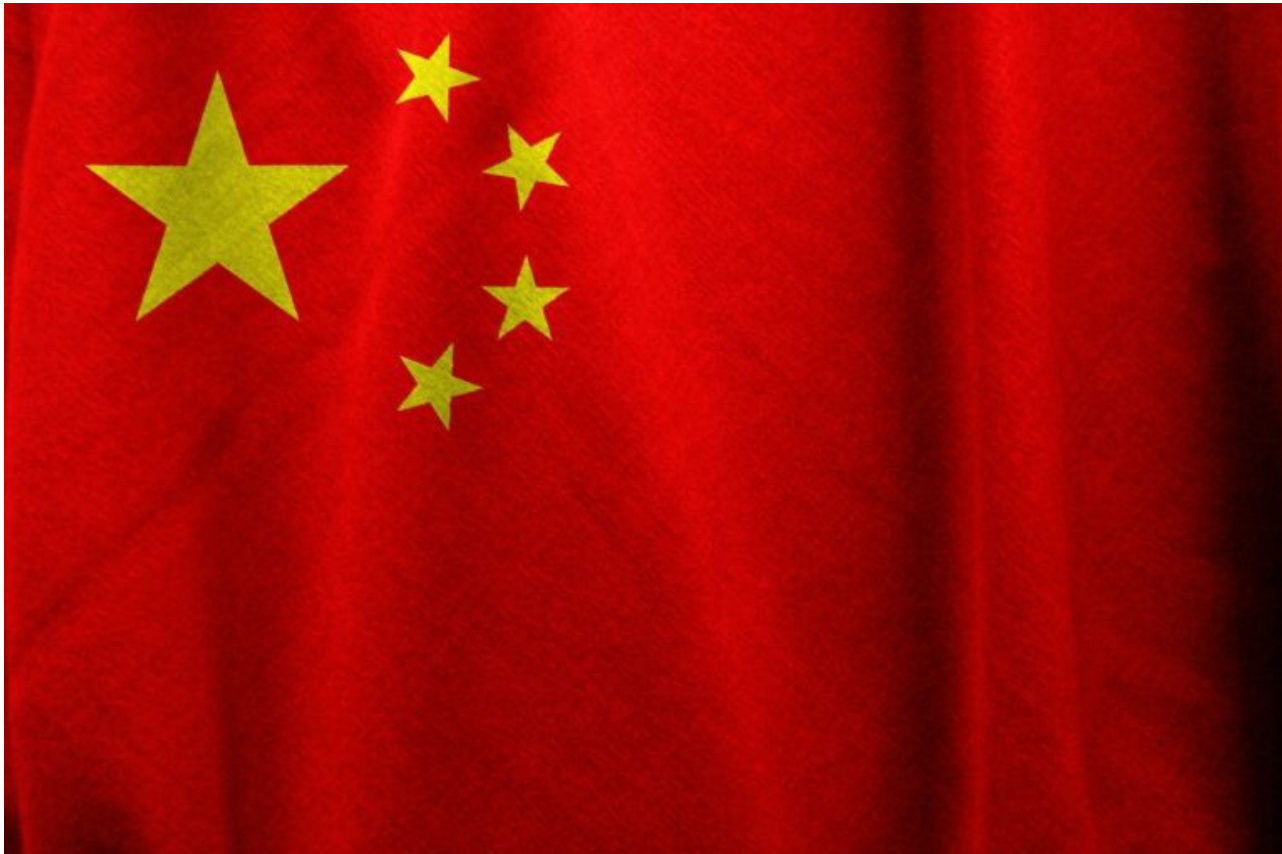
Article publié sur le site [Gendinfo](#)

07 novembre 2024

Crédit photo : © GEND/ SIRPAG/ ADC.BOURDEAU

Espionnage chinois : Les universités françaises menacées

Category: 2020-2030,Actualités,Contre-espionnage,Renseignement
19 novembre 2024



L'espionnage économique chinois ne se limite pas aux secteurs industriels et technologiques ; il cible aussi la recherche et l'innovation dans le milieu universitaire. C'est le cas en France, où les institutions académiques sont particulièrement vulnérables.

Commentaire AASSDN : La volonté de développement accéléré de la Chine dans la plupart des domaines d'activités l'amène à pratiquer l'espionnage pour compléter leurs niveaux de recherches. Depuis longtemps nous savons que les étudiants chinois sont un vecteur de cette politique en France et ailleurs mais trop de gens ne veulent pas y croire alors que les preuves s'accumulent. Il faut se réjouir de cette nouvelle alerte en espérant qu'elle sera plus suivie que les précédentes.

L'espionnage chinois dépasse largement le domaine militaire. Il s'étend aussi à la recherche et à l'innovation, en particulier au sein du milieu universitaire. Les secteurs à double intérêt stratégique, civil et militaire, figurent parmi les cibles principales. En Europe, la France n'est pas épargnée. Ses universités et institutions prestigieuses, qu'elles soient scientifiques, technologiques ou administratives, sont de plus en plus menacées.

Présence chinoise dans les universités : une menace protéiforme

Un [rapport d'information du Sénat](#), rédigé à l'initiative du sénateur André Gattolin, fait état des risques que connaît la France. Ce document décrit les stratégies d'influence déployées par des puissances extra-européennes, notamment la Chine, dans le secteur universitaire français et alerte sur le caractère offensif de ces pratiques. La menace, qualifiée de « protéiforme », révèle l'ampleur des moyens engagés par la Chine pour influencer et infiltrer la recherche et l'innovation en France.

Pour acquérir des données scientifiques ou technologiques, Pékin passe notamment par des partenariats académiques afin de faciliter le transfert de savoirs scientifiques et technologiques. La multiplication de ces collaborations entre universités françaises et chinoises suscite de réelles inquiétudes, surtout en raison des liens étroits que certaines de ces institutions maintiennent avec de puissants conglomérats chinois, souvent connectés directement au pouvoir central de Pékin.

Les programmes d'échange accueillant des étudiants chinois constituent également un levier d'influence. Ces étudiants, parfois à leur insu, peuvent devenir des sources d'information. La culture du renseignement en Chine joue ici un rôle clé. Comme l'a souligné l'ancien directeur de la Direction générale de la sécurité extérieure, Bernard Emié : « [il est évident que les étudiants chinois présents dans nos grandes écoles rapportent à leur pays ce qu'ils y font et ce qu'il s'y dit.](#) »

Les universités françaises, cibles privilégiées

Le premier événement marquant remonte à 2005 [avec l'affaire Valéo](#). Une étudiante chinoise du nom de Li-li Wuang, alors en stage à l'usine Valéo de Guyancourt dans le cadre de ses études à l'Université de technologie de Compiègne, est accusée de [vol de données sensibles](#). En avril, l'équipementier dépose plainte contre elle pour détournement de données informatiques. Lors des perquisitions à son domicile, des documents confidentiels relatifs à de futurs modèles de l'entreprise sont découverts, ainsi qu'un grand nombre de messages codés échangés avec des contacts en Chine. Le tribunal la condamne pour « abus de confiance » mais la libère après 53 jours de détention.

L'influence de la Chine au sein du milieu universitaire français s'est intensifiée avec les années, et ce notamment à travers des partenariats. En 2007, [un accord de reconnaissance des diplômes](#) est signé entre la Chine et la France. La même année, la doctorante chinoise Wu Xuan est accusée d'avoir dérobé des informations sensibles dans plusieurs [laboratoires de recherche de l'est de la France](#).

Un autre exemple concerne le pôle *ParisTech*, qui a mis en place [un programme d'échange avec une université chinoise](#) proche de l'Armée populaire de libération. Lors de ce celui-ci, les systèmes informatiques ont été compromis par l'ordinateur d'un étudiant chinois. Le projet *ISblue*, un centre de recherche océanographique fondé en 2019 à Brest en partenariat avec le CNRS et le *China Scholarship Council*, a connu un problème similaire. En effet, le *China Scholarship Council* finançait des doctorants [en échange de rapports réguliers remis à l'ambassade de Chine sur leurs travaux](#).

Antoine Izambard, dans son ouvrage *France-Chine Les liaisons dangereuses*, cite d'autres

exemples. Il évoque notamment le nombre significatif de [mariages entre des étudiantes chinoises et des militaires français dans la région de Brest](#), où se trouvent plusieurs installations militaires et industrielles stratégiques.

Une réponse française en demi-teinte

La prise de conscience par l'État de cet enjeu a conduit à des avancées significatives dans le milieu universitaire français. Les autorités françaises traitent désormais ce sujet au plus haut niveau. En 2021, le Quai d'Orsay et le Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale élaborent [un plan Chine pour limiter l'ingérence](#) chinoise à l'échelle nationale. Cette même année, le Service de l'information stratégique et de la sécurité économique intervient pour empêcher un accord entre l'université Paris-Saclay et l'entreprise publique chinoise *TusHolding*. L'entreprise est en effet liée à l'université *Tsinghua*, connue pour former les cadres du Parti communiste chinois, dont Xi Jinping.

D'autres services de l'État ont également renforcé leurs efforts. C'est le cas de la [Direction générale de la sécurité intérieure](#), spécialisée dans la protection du patrimoine matériel et immatériel, et de la [Direction du renseignement et de la sécurité de défense](#), qui se concentre sur les technologies civilo-militaires développées dans les universités.

Ces services s'efforcent de sensibiliser les acteurs universitaires, bien que les résultats restent pour le moment mitigés. Le rapport d'André Gattolin montre en effet que la naïveté du monde universitaire constitue une faiblesse dans le dispositif français. Le document pointe également un manque de moyens, de réactivité, d'adaptation et de coordination entre les organes de l'État. Cette vulnérabilité est d'autant plus préoccupante que les manœuvres chinoises dans les universités deviennent de plus en plus agressives. Les actions de l'[Académie des sciences sociales de Chine au CNRS](#) et l'[infiltration de Huawei dans les écoles d'ingénieurs français](#) sont des exemples parmi tant d'autres.

[Louis QUINET](#)

[Article publié sur le site "Portail de l'IE"](#)

07 novembre 2024

[Rachat d'ASN par l'État : Une victoire pour la souveraineté française ?](#)

Category: 2020-2030,Actualités,Souveraineté
19 novembre 2024



Suite à la promesse d'achat signée en juin dernier, l'actuel ministre de l'Économie, Antoine Armand, est en déplacement ce mardi 5 novembre sur le site d'Alcatel Submarine Networks de Calais. Il est prévu d'acter le rachat de 80 % du capital de l'entreprise.

Commentaire AASSDN : La souveraineté numérique se joue dans 3 domaines : le cloud, le software et le hardware. Ce dernier est celui des infrastructures commençant par les serveurs dans les datacenters reliés par des câbles de fibres optiques à travers le monde et se terminant en périphérie par tous les appareils connectés. Les câbles intercontinentaux, avec leur énorme potentiel de développement futur, sont donc essentiels. Leur pose en mer repose sur des technologies complexes maîtrisées par un tout petit nombre d'entreprises. En reprenant le contrôle d'ASN l'État retrouve une souveraineté partielle dans un domaine dominé jusqu'ici par les grands opérateurs mondiaux.

Leader européen des câbles sous-marins

Estimée à 100 millions d'euros, l'opération sera financée via l'Agence des participations de l'État alors que la valorisation totale d'*Alcatel Submarine Networks* (ASN) de Calais s'élèverait à 350 millions d'euros. *Nokia*, géant finlandais des télécommunications, conserve 20 % de ses parts dans l'entreprise. Actuellement, [ASN aurait posé plus de 800 000 kilomètres de câbles](#) dans les fonds marins, avec une croissance attendue à 10 % de plus par an jusqu'en 2032.

Ce rachat représente un investissement rentable pour l'État français. Avec un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros, l'idée est que ce chiffre double, [voire triple dans les prochaines années](#). D'autant plus que l'entreprise est un des leaders mondiaux du secteur des câbles sous-marins,

au côté de l'américain *SubCom* et du japonais NEC.

Retour sous pavillon français ?

Ce rachat marque le retour sous pavillon français d'une entreprise qui œuvre dans un secteur particulièrement stratégique. En 2015, *Alcatel-Lucent*, ancien nom d'ASN, avait été [acquis par le géant finlandais des télécommunications Nokia](#), alors que sa division *Submarine Networks* était alors numéro 1 du secteur des câbles sous-marins.

Depuis, l'État français a multiplié les tentatives pour reprendre le contrôle de l'entreprise, notamment à travers des firmes françaises, telles qu'[Ekinops](#) ou [Orange Marine](#). Alors que le secteur des câbles sous-marins constitue un [enjeu géopolitique majeur](#) à l'ère numérique, le rachat d'ASN marque une avancée en faveur de la « [souveraineté nationale et de l'intérêt direct pour nos infrastructures critiques](#) ».

Louis QUINET

5 novembre 2024

<https://www.portail-ie.fr/univers/enjeux-de-puissances-et-geoéconomie/2024/rachat/>

Les attaques contre la SNCF avant les Jeux olympiques

Category: 2020-2030,Actualités

19 novembre 2024



Commentaire AASSDN : Le sabotage de certains équipements de la SNCF la veille des JO conduit à nous interroger sur les groupes terroristes ultra-minoritaires qui visent à imposer leurs vues sur les décisions politiques.

Or les nations modernes sont très dépendantes des réseaux (transport de passagers, d'eau, de vivres, d'électricité, d'informations, ...) compte tenu notamment de la concentration urbaine des villes et de la faiblesse des stocks et des réserves de la population .

Dans ces conditions la continuité du fonctionnement de l'Etat et la protection de la population exigent de développer d'une part la possibilité de fonctionnement en mode dégradé, d'autre part, des systèmes , de détection, de protection et redondants, permettant d'anticiper les actions ou réduire les conséquences des actes de sabotage.

La Défense du territoire et la protection de la population exigent d'accroître massivement les moyens consacrés à la Défense globale des personnes et des biens. La guerre de basse intensité se déroule au quotidien. Les citoyens doivent en être conscients et l'Etat doit s'organiser pour faire face à ces menaces.

À la veille de l'ouverture des Jeux olympiques à Paris, plusieurs actes de sabotage ont visé le réseau ferroviaire français, perturbant la circulation de lignes TGV reliant Paris à d'autres régions. Bien que largement passé sous silence, cet événement soulève des questions essentielles sur la sécurité des infrastructures en France. Daniel Dory, géographe et spécialiste des questions de terrorisme, partage ici son analyse.

Pour lire l'article, cliquez sur le lien ci-dessous

<https://www.revueconflits.com/les-attaques-contre-la-sncf-avant-les-jeux-olympiques>

Daniel Dory
[Revue Conflits](#)
04/11/2024

Image créée par ChatGPT

5 novembre 1956 : l'opération franco-britannique de Suez

Category: 1955-1962,Actualités,Afrique,Maghreb - Moyen Orient
19 novembre 2024



Le président Nasser a nationalisé en juillet 1956 le canal de Suez dont les intérêts étaient principalement franco-britanniques.

Commentaire AASSDN : Deux membres du conseil de sécurité ayant deux des meilleures armées du monde, appuyés par Israël qui pense tirer les marrons du feu, décident de sanctionner l'Égypte pour des raisons qui leurs sont propres. Alors que la victoire est acquise, les Russes et les Américains font tout arrêter sous la menace pour rappeler qui commande au niveau mondial. Les deux alliés sont devenus vassaux des États-Unis.

Lors des accords secrets de Sèvres (24 octobre 1956), les gouvernements français (Guy Mollet), britannique (Anthony Eden) et Israélien (Ben Gourion) décident d'intervenir militairement :

- la France pour sanctionner le soutien au FLN algérien,
- la Grande-Bretagne pour reprendre le contrôle du canal,
- Israël pour mieux contrôler sa frontière Sud et le golfe d'Akaba. Les Israéliens ont lancé une offensive blindée dans tout le Sinaï (29 octobre 1956) que les franco-britanniques déclarent vouloir arrêter en menant une opération aéroportée sur Port Saïd.

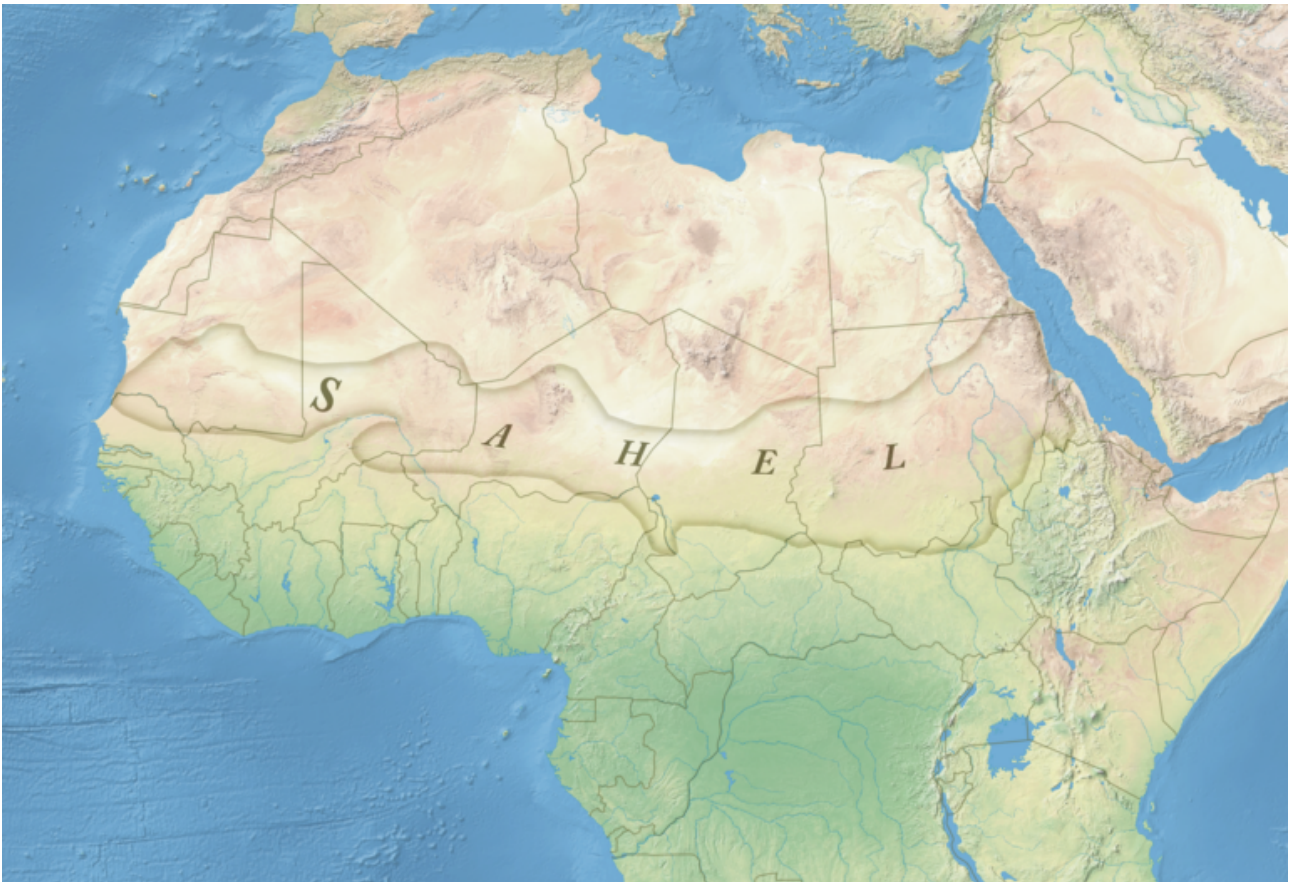
L'opération est tactiquement une belle réussite, tous les objectifs assignés étant atteints, cependant les menaces soviétiques et protestations américaines obligent le trio à faire machine arrière et mettent en évidence que l'Europe a définitivement cédé le leadership mondial aux « deux grands ».

Au même moment, les Soviétiques en profitent pour mater la révolte à Budapest, sans réaction à l'Ouest

Source photo : [Cliquez ICI](#)

Après le retrait français, le Sahel livré à lui-même entre conflits et influences extérieures

Category: 2020-2030,Actualités,Afrique,Géopolitique,Mafias et terrorisme
19 novembre 2024



Après la mort de 52 des meilleurs enfants de France tombés pour défendre des Maliens et des Nigériens préférant émigrer en France plutôt que se battre pour leurs pays respectifs, que devient le Sahel depuis le retrait français des années 2022 et 2023 ? La région est en effet sortie de l'actualité française, d'une part parce que l'Ukraine et le Moyen-Orient attirent tous les regards ; d'autre part, en raison de la situation intérieure hexagonale. Or, à bas bruit, se poursuit l'extension des territoires contrôlés par les islamistes, par les trafiquants de drogue et par les passeurs de migrants.

Commentaire AASSDN : Cet éditorial de Bernard Lugan rappelle quelques réalités géographiques et vérités historiques qui s'imposent aujourd'hui à tout esprit ouvert ayant un minimum de culture.

A l'heure où certaines déclarations officielles françaises très sélectives relatives aux opérations de maintien de l'ordre en Algérie font la une de certains médias, il appartient notamment à l'AASSDN, de défendre la mémoire de ceux des Services spéciaux qui ont donné leur vie pour la France ou sacrifié leur réputation pour faire cesser des attentats terroristes meurtriers du FLN à Alger en 1957.

Avec des moyens dérisoires à l'échelle du gigantesque théâtre d'opérations saharo-sahélien, - plus de 8 000 000 km² de désert et plus de 3 000 000 km² de Sahel -, *Barkhane*, qui n'était que de passage, n'était évidemment pas en mesure de refermer ces plaies ethno-raciales ouvertes depuis la nuit des temps et qui sont à la base des guerres actuelles.

Aujourd'hui, les Russes comprennent à leur tour qu'ils ne peuvent agir sur les constantes

millénaires qui conditionnent les définitions politico-sociales régionales. Ils ne peuvent pas davantage résoudre les problèmes liés à la démographie, à la sous-administration et à l'inexistence d'Etats sans profondeur historique qui associent tout à fait artificiellement des Nord blancs et des Sud noirs immémorialement antagonistes.

L'ignorance des constantes ethno-historico-politiques régionales et d'un milieu dans lequel les populations ont une tradition de violence en raison de la concurrence pour les maigres ressources en eau ou en pâturages, a fait qu'un conflit localisé à l'origine au seul nord-est du Mali, limité à une fraction touareg, et dont la solution passait par la satisfaction de revendications politiques légitimes de cette dernière, s'est transformé en un embrasement régional échappant désormais à tout contrôle.

Un désastre qui s'explique par une erreur originelle de diagnostic. La polarisation sur le jihadisme fut en effet l'alibi servant à masquer la méconnaissance des décideurs français, doublée de leur incompréhension de la situation. Comme je n'ai cessé de le dire et de l'écrire depuis au moins deux décennies, le jihadisme saharo-sahélien est en effet, et d'abord, la surinfection de plaies ethniques séculaires et même parfois millénaires.

Or, comme il vient d'être dit, nul n'étant en mesure de cautériser ces dernières, les malheureuses populations continueront donc à vivre dans la terreur.

N'en déplaise aux tueurs de mémoire, nous assistons bien en réalité au retour à la longue durée régionale. Une situation qui avait été mise entre parenthèses entre les années 1890 et 1960, durant la brève parenthèse coloniale, quand la France s'est ruinée avec application pour assurer la paix aux populations, pour les soigner, pour les nourrir, pour tracer des routes, lancer des ponts, bâtir dispensaires, hôpitaux, écoles...

Bernard Lugan

[*Blog de l'auteur*](#)

Editorial du 1^{er} novembre 2024

[Nouvel accord bilatéral USA-Allemagne pour sécuriser les ressources industrielles de défense](#)

Category: 2020-2030,Actualités,Amérique du Nord,Armement,Europe de l'Ouest,Technologies
19 novembre 2024



Le ministère de la Défense (DoD) a conclu un accord bilatéral non contraignant de sécurité d'approvisionnement (SOSA) avec le ministère fédéral de la Défense de la République fédérale d'Allemagne (DEU MOD). L'accord permettra aux États-Unis et à l'Allemagne d'acquérir les ressources industrielles dont ils ont besoin pour répondre rapidement aux exigences de défense, résoudre les perturbations imprévues qui mettent à mal les capacités de défense et promouvoir la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

Commentaire AASSDN : Ce type d'accord bilatéral non contraignant vise en fait à favoriser les discussions entre les USA et les signataires par la création d'un dialogue institutionnel de plus sur l'approvisionnement des équipements de Défense. Cela participe de la volonté manifeste américaine d'augmenter son influence sur les questions de Défense dans des pays qui lui sont proches et qui se fournissent beaucoup en équipements aux USA, la réciproque étant de fait, marginale.

L'intérêt pour ce genre de forum est sans doute très lié au taux d'équipements américains dans les forces des pays signataires. Il conviendra cependant d'être attentif pour mesurer s'il a un effet réel... ou si c'est un nième comité sans portée réelle comme il y en a tant notamment à l'OTAN. Un accord similaire avec la France présenterait peu d'intérêt du fait de la politique constante d'autonomie menée par notre pays pour ses équipements de défense.

Le SOSA a été signé le 22 octobre 2024 par le sous-secrétaire à la Défense pour l'acquisition et le maintien en puissance, le Dr William LaPlante, au nom des États-Unis et le chef de la direction générale de l'équipement au sein du ministère fédéral de la Défense, le vice-amiral Carsten Stawitzki, au nom de l'Allemagne à Bruxelles, en Belgique.

“Ce SOSA est une étape importante en avant et renforce encore le solide partenariat de défense entre l’Allemagne et les États-Unis”, a déclaré le Dr LaPlante.

Par cet accord, les États-Unis et l’Allemagne s’engagent à soutenir mutuellement leurs demandes de livraison prioritaires pour l’approvisionnement de ressources de défense nationales essentielles.

Les États-Unis fourniront à l’Allemagne certaines assurances dans le cadre du système américain de priorités et d’allocations de défense, avec des déterminations de programmes par le DoD et des autorisations de notation par le ministère du Commerce.

L’Allemagne établira à son tour un code de conduite gouvernement-industrie avec sa base industrielle, dans lequel les entreprises allemandes accepteront volontairement de faire tous les efforts raisonnables pour fournir aux États-Unis un soutien prioritaire. La participation à ce code de conduite est volontaire.

Les SOSA sont un mécanisme important pour le DoD pour renforcer l’interopérabilité et sont un outil de chaîne d’approvisionnement éprouvé pour permettre un écosystème de défense mondial résilient pour les États-Unis et leurs principaux partenaires et alliés. Les accords instituent des groupes de travail, établissent des mécanismes de communication, rationalisent les processus du DoD et agissent de manière proactive pour apaiser les problèmes anticipés de la chaîne d’approvisionnement en temps de paix, d’urgence et de conflit armé.

L’Allemagne est le dix-neuvième partenaire SOSA des États-Unis. Les autres signataires de la SOSA sont l’Australie, le Canada, le Danemark, l’Estonie, la Finlande, l’Inde, Israël, l’Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Norvège, Singapour, l’Espagne, la Corée du Sud, la Suède et le Royaume-Uni.

DÉPARTEMENT DE LA DÉFENSE DES ÉTATS-UNIS

22 OCTOBRE 2024

[Pour plus d’informations sur les SOSA, cliquez ICI](#)

À propos du Bureau du secrétaire adjoint à la Défense pour la politique de base industrielle (OASD (IBP)) : L’IBP de l’OASD travaille avec des partenaires nationaux et internationaux pour forger et maintenir une base industrielle robuste, sûre et résiliente permettant aux combattants d’aujourd’hui et de demain de se développer.

[Spatial : Avec désormais 1 000 satellites en orbite, la Chine inquiète le Pentagone](#)

Category: 2020-2030,Actualités,Asie Centrale,Technologies

19 novembre 2024



En 2012, la Chine avait moins de 100 satellites en orbite. Le mois dernier, le pays a lancé son 1 000^e vaisseau spatial.

Ce jalon, selon le plus haut responsable du renseignement de la force spatiale américaine, démontre l'évolution et la croissance que l'entreprise spatiale chinoise a connues au cours de la dernière décennie. Mais pour le ministère de la Défense, la préoccupation porte autant sur la mission du vaisseau spatial exploité par son adversaire que sur le nombre de satellites.

(Extrait de l'article "Space Force needs plan, funding to counter China's rapid space growth" publié sur Defense News par Courtney Albon, le 22 octobre 2024)

Pour lire l'article dans son intégralité, [cliquez ICI](#)

[22 octobre 1956 : Le détournement de l'avion du FLN](#)

Category: 1955-1962,Actualités,Afrique,Europe de l'Ouest,Guerre d'Algérie (1954-1962)
19 novembre 2024



L'arrestation spectaculaire de cinq chefs historiques du Front de libération nationale (FLN) suite à une opération de piraterie aérienne le 22 octobre 1956 constitue l'un des grands coups de maître de l'armée française pendant la guerre d'Algérie.

Commentaire AASSDN : Le détournement de l'avion transportant des chefs du FLN a été une magnifique opération construite sur de bons renseignements et montée dans un temps très court. Pour sa réussite, après un feu vert donné rapidement en court circuitant nombre de décideurs, un certain nombre de moyens civils et militaires ont été mis en œuvre sans la moindre fuite. Elle impliquait la collaboration de l'équipage, ce qui n'avait rien d'évident. Il a joué son rôle au-delà des espérances. Malheureusement, aucun des vrais chefs du FLN n'étant à bord, cette superbe action n'a pas eu d'impact sur le déroulement des opérations.

Les faits : l'exploitation d'une opportunité

Pour se rendre à un sommet organisé à Tunis fin octobre 1956 par le président Bourguiba et sous le patronage du roi du Maroc, cinq hauts responsables de la rébellion algérienne prennent place à Rabat dans un *DC-3* de la compagnie *Air Atlas - Air Maroc* : Ahmed Ben Bella, l'un des leaders les plus représentatifs de l'insurrection, Mostefa Lacheraf, un ancien professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, Mohamed Boudiaf, l'un des tous premiers chefs de la rébellion, Mohamed Khider, ancien député et Hocine Aït Ahmed, chef de l'organisation spéciale Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, Parti populaire algérien (MTLD-PPA) fondé par Messali Hadj.

Informé par le service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), l'état-major militaire français ne veut pas rater une si belle occasion pour détourner l'avion et décapiter le haut commandement du FLN.

L'aéronef appartient à une compagnie marocaine, mais il est immatriculé en France. Dans ce contexte, les lois internationales sont formelles : c'est bien l'immatriculation qui détermine la nationalité de l'appareil. Les autorités françaises ont donc le droit de détourner vers Alger cet avion prévu pour un vol Rabat-Tunis.

Après une escale technique à Palma de Majorque aux Baléares, le commandant Gellier, officier

de réserve de l'armée de l'air française et commandant de bord du DC-3, reçoit l'ordre de se poser à Maison-Blanche, l'aérodrome civil d'Alger. Pendant le trajet, le sang-froid et l'attitude impassible de la jeune hôtesse de l'air, Nicole Lambert, qui connaissait la véritable destination de l'appareil, dupent les voyageurs de ce vol très particulier censé relier Palma à Tunis. Pour que les passagers ne puissent pas se rendre compte du changement de direction de l'avion voyant notamment par les hublots la lune passer d'un bord à l'autre, l'hôtesse tirera les rideaux pour permettre à ses voyageurs « de prendre un peu de repos. » Leurrés par cette supercherie jusqu'à l'arrivée de l'appareil sur le tarmac de l'aérodrome d'Alger, les cinq chefs du FLN seront cueillis par la Direction de la surveillance du territoire (DST) à leur descente d'avion. Ils seront transférés à la prison de la Santé à Paris puis au fort Liédot sur l'île d'Aix. Les prisonniers ne seront libérés qu'en mars 1962 après la signature des accords d'Évian.

Conséquences diplomatiques du détournement

Malgré son incontestable réussite, cette action audacieuse va susciter des turbulences politiques, nationales et internationales. En France, le secrétaire d'État à la Défense Max Lejeune a donné son accord à l'opération, mais sans avertir le président du Conseil Guy Mollet, alors en déplacement dans le Pas-de-Calais, ni le ministre résident en Algérie Robert Lacoste, également en déplacement. Les critiques sont virulentes dans la presse de gauche et enflamment les débats au Parlement. Alain Savary, secrétaire d'État aux affaires marocaines et tunisiennes et son chef de cabinet Claude Cheysson démissionnent. Pierre de Leusse, ambassadeur de France à Tunis, quitte ses fonctions.

Dans le monde arabe, les diatribes pleuvent contre la France.

Le FLN reçoit alors l'assurance d'une aide accrue en provenance de l'Égypte, du Maroc et de la Tunisie. Mais le séisme diplomatique sera vite étouffé par les crises internationales qui vont se succéder à partir de novembre 1956 : la campagne militaire de Suez menée contre l'Égypte par les armées française, britannique et israélienne, ainsi que l'intervention brutale de l'armée soviétique en Hongrie.

Pour leur part, les conséquences militaires seront limitées. L'arrestation des cinq chefs du FLN, qui étaient des personnalités politiques sans responsabilités opérationnelles dans la lutte armée, ne modifiera pas le cours de la guerre d'Algérie. Toutefois, pour les historiens militaires, le détournement de l'avion du FLN et la neutralisation de hauts dirigeants de la rébellion par une action non violente de ruse basée sur un travail efficace de renseignement reste un modèle du genre à la gloire de l'armée française.

Michel KLEN*

Officier saint-cyrien

Docteur en lettres et sciences humaines

Essayiste

* Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont : « [La tragédie de l'Algérie française](#) », « [Les ravages de la désinformation](#) », « [La guerre du bluff est éternelle](#) », « [Dans les coulisses de l'espionnage](#) ».